



Féchy, le 29 novembre 2022

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES

Au sujet du préavis municipal N° 6/2022 relatif au budget 2023

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de gestion et des finances (COGEFIN), composée de Monsieur Tobias MEYER, président, Mesdames Esther GAILLARD et Christine KAESERMANN, Messieurs François MOLLIEUX, Thomas VON ARX et Rolf WEBER, membres, et Messieurs Laurent BESSO et Philippe HAHN, suppléants, s'est réunie le 28 novembre 2022 afin d'étudier le préavis municipal N° 6/2022. Était excusé, Monsieur Alexandre HORVATH, membre.

M. Andreas MEYER, Syndic, et Mme Francine DUPUIS, Municipale, étaient présents pour nous présenter ce préavis portant sur le budget municipal 2023 et répondre à nos sollicitations. Nous les remercions pour les explications fournies.

Le préavis N° 6/2022 avec un budget de CHF 8'084'010.-, propose un excédent de charges de CHF 499'908.-, dont une grande partie est due à l'augmentation des contributions pour le Canton, tant en ce qui concerne la péréquation, que la prévoyance sociale.

La Commission a passé en revue les positions du budget et la Municipalité présente nous a explicité les éléments que nous avons soulevés :

- Compte 102.3000.00 Traitement et vacations : Ce budget reste à CHF 100'000.- (comme en 2022), elle tient compte des efforts accrus de la Municipalité pour suivre le chantier de l'agrandissement du collège de la Pra.
- Compte 110.3011.00 Traitement du personnel : Augmentation de CHF 40'000 proposée pour tenir compte des adaptations des salaires prévues dans le nouveau règlement en consultation.
- Compte 220.3521.00 Fonds de péréquation : Augmentation de CHF 215'337.- due, entre autres, à l'évaluation par le Canton du revenu par habitant.
- Compte 352.3141.00 Entretien divers : Ce poste est ramené à CHF 30'000.- étant donné que les dépenses prévues pour les frais entretiens sont maintenant mieux attribuées.

- Compte 354.3312.00 Amortissement réfection église : Le budget ne prévoit que CHF 1'000.- pour cet amortissement et c'est probablement une erreur de frappe, étant donné que CHF 10'000.- étaient prévus en 2022 et que l'amortissement des travaux accordés en 2020 se fait sur 10 ans. Dès lors ce point devra être corrigé dans le budget 2023.
- Compte 355.3222.00 Intérêts et emprunts (bâtiment en Rionzier) : Cette dépense relatives aux intérêts diminue de CHF 38'000.- étant donné qu'une nouvelle hypothèque a pu être signée à un taux plus favorable que l'ancienne qui venait à échéance.
- Compte 430.3154.00 Entretien et achat matériel et machines : Réduction du budget de CHF 40'000.- par rapport au budget 2022, qui prévoyait l'achat d'une nouvelle saleuse.
- Compte 430.3517.01 Participation transports publics région Nyon : ce poste de CHF 5'000.- est le solde de la clôture de cette participation – désormais comptabilisée dans la participation générale au déficit des transports publics.
- Compte 510.3522.00 Participation ASSAGIE : Ce poste augmente de 6% du fait qu'il y a plus d'élèves provenant de Féchy qui iront à l'école en 2023.
- Compte 580.3652.00 Participation à paroisse catholique : cette dépense prévue de CHF 5'000.- sera effectuée en fonction du nombre de d'habitant de notre Commune de religion catholiques inscrits selon la convention en vigueur, la question soulevée était de savoir si cela ne constituait pas une inégalité de traitement en comparaison aux contributions faites à l'Eglise protestante.
- Compte 720.3199.00 Activités sociales : Ce poste avec un budget de CHF 25'000.-, qui est nouveau pour le budget 2023, exprime la volonté de la Commune de faire elle-même des actions sociales pour les Fezzolans. Ceci comprendra, entre autres, la sortie des aînés, mais aussi d'autres activités qui sont en cours d'élaboration et qui feront profiter d'autres groupes d'âges.

Après délibérations, le Commission de gestion et des finances vous propose à l'unanimité des membres d'accepter ce budget faisant l'objet du préavis N° 6/2022 tel que présenté.

Pour la Commission de gestion et des finances,

Le Président

Les Membres